

7.1 Vision du secteur de la construction avec la définition économique des entreprises

En 2021, on compte 563 400 **unités légales** dont l'activité principale relève de la **construction** : 514 300 sont des **unités légales indépendantes**, 49 100 appartiennent à un **groupe** ► **figure 1**. Parmi elles, 40 000 sont des **filiales** d'une **entreprise** de la construction.

A contrario, 9 100 (19 %) appartiennent à des entreprises d'autres secteurs ; les 5 500 filiales d'entreprises des services marchands sont prépondérantes (60 %), 1 300 sont des filiales d'entreprises industrielles (15 %), 1 100 sont des filiales de *holdings* et d'auxiliaires de services financiers (12 %). Les filiales des entreprises hors de la construction emploient 56 400 salariés en équivalent temps plein (ETP), soit 8 % des effectifs des filiales du secteur de la construction ► **figure 2**, réalisent 8 % de la **valeur ajoutée** générée par l'ensemble des filiales ayant une activité de construction ► **figure 3** et portent 25 % des immobilisations non financières ► **figure 4**.

En 2021, 64 600 unités légales, organisées en groupe, font partie d'une entreprise du secteur de la construction. 38 % d'entre elles (24 600) ne relèvent pas de ce secteur. La moitié environ sont des *holdings* et auxiliaires de services financiers et d'assurance (12 600). 40 % proviennent des services marchands (8 000) ou de l'industrie (2 200). Au sein des entreprises de la construction, les filiales hors construction emploient 18 % des salariés ETP, génèrent 25 % de la valeur ajoutée mais portent 61 % des immobilisations

non financières. À ces 64 600 unités légales, il convient d'ajouter 514 300 sociétés ou entreprises individuelles indépendantes pour couvrir l'ensemble des unités légales constituant les entreprises de la construction.

Ainsi, la mise en œuvre de la définition économique des entreprises conduit à rattacher des unités légales de la construction à des entreprises d'autres secteurs et à intégrer des unités légales d'autres secteurs à des entreprises de la construction. Cette réallocation sectorielle a pour conséquences une révision de la valeur ajoutée (+11 milliards d'euros), des immobilisations non financières (+41 milliards d'euros), des effectifs (+87 000 salariés ETP) de la construction ► **figure 5**.

Le passage à une analyse au niveau des entreprises plutôt que des unités légales ne se fait pas à champ constant d'une année sur l'autre ; il ajoute à la réallocation sectorielle un effet de **consolidation** des flux intra-groupe pour les **variables** dites « **non additives** ». Les deux effets combinés augmentent légèrement le chiffre d'affaires (CA) des entreprises de la construction de 7 milliards d'euros (+22 milliards d'euros de réallocation du CA des unités légales hors construction et -16 milliards d'euros de consolidation). Ils conduisent aussi à une forte révision des fonds propres (+91 milliards d'euros) et des immobilisations financières (+139 milliards d'euros). Ces révisions étaient de +61 milliards et +67 milliards d'euros en 2020. ●

► Définitions

Unité légale, construction, unité légale indépendante, groupe, filiale, entreprise, valeur ajoutée (VA), consolidation, variables non additives : voir *Glossaire*.

► 1. Unités légales et entreprises de la construction en 2021

nombre d'unités légales (UL)	49 100 UL de la construction	UL hors secteur	
UL des entreprises de la construction	64 600 UL des entreprises de la construction	40 000	12 000 hors financier
UL des entreprises hors secteur	514 300 UL hors secteur	9 100	12 600 du financier

Lecture : 49 100 UL de la construction appartiennent à un groupe, dont 40 000 sont filiales d'une entreprise de la construction.

Champ : UL de la construction appartenant à un groupe et unités légales appartenant à un groupe de la construction.

Les 514 300 entreprises « mono-unité légale » sont hors champ.

Source : Insee, Ésane 2021 (données individuelles).

► 2. Effectifs salariés en ETP de la construction en 2021

en milliers d'ETP	Unités légales (UL) de la construction (714 milliers d'ETP)	UL hors secteur	
UL des entreprises de la construction (802 milliers d'ETP)	658	121 hors financier	23 du financier
UL des entreprises hors secteur	56		

ETP : équivalent temps plein.

Champ : UL de la construction appartenant à un groupe et unités légales appartenant à un groupe de la construction.

Les 514 300 entreprises « mono-unité légale » sont hors champ.

Source : Insee, Ésane 2021 (données individuelles).

► 3. Valeur ajoutée de la construction en 2021

en milliards d'euros (Md€)	Unités légales (UL) de la construction (51,2 Md€ de valeur ajoutée)	UL hors secteur	
UL des entreprises de la construction (62,2 Md€ de valeur ajoutée)	46,9	12,2 hors financier	3,0 du financier
UL des entreprises hors secteur	4,3		

Champ : UL de la construction appartenant à un groupe et unités légales appartenant à un groupe de la construction.

Les 514 300 entreprises « mono-unité légale » sont hors champ.

Source : Insee, Ésane 2021 (données individuelles).

► 4. Immobilisations non financières de la construction en 2021

en milliards d'euros (Md€)	Unités légales (UL) de la construction (45,5 Md€ d'immobilisations non financières)	UL hors secteur	
UL des entreprises de la construction (86,6 Md€ d'immobilisations non financières)	34,2	47,9 hors financier	4,5 du financier
UL des entreprises hors secteur	11,3		

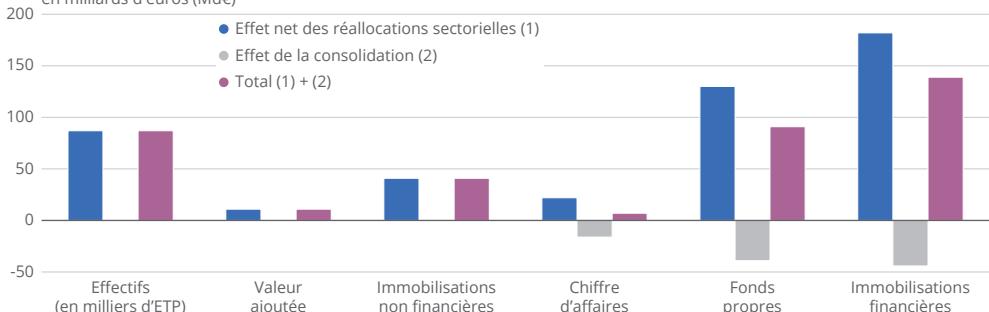
Champ : UL de la construction appartenant à un groupe et unités légales appartenant à un groupe de la construction.

Les 514 300 entreprises « mono-unité légale » sont hors champ.

Source : Insee, Ésane 2021 (données individuelles).

► 5. Impact de la définition économique des entreprises de la construction en 2021

en milliards d'euros (Md€)



ETP : équivalent temps plein.

Lecture : Avec la définition économique des entreprises, les immobilisations financières des entreprises de la construction augmentent de 139 Md€ par rapport aux immobilisations financières des unités légales de la construction : 182 Md€ par effet des réallocations sectorielles et -44 Md€ par l'effet des consolidations intragroupes.

Champ : Entreprises et unités légales de la construction (y compris entreprises « mono-unité légale »).

Source : Insee, Ésane 2021 (données individuelles).

7.2 Chiffres clés de la construction

En 2021, la **construction** rassemble 530 300 **entreprises** ► **figure 1**. Hors **micro-entreprises** (31 %), elle en regroupe 366 700. Les entreprises de la construction emploient 1,6 million de salariés en équivalent temps plein (ETP), soit 11 % des salariés des secteurs principalement marchands, non agricoles et non financiers. Elles réalisent un chiffre d'affaires (CA) de 360 milliards d'euros et dégagent une **valeur ajoutée (VA)** de 114 milliards d'euros. Elles contribuent à 9 % du chiffre d'affaires et 10 % de la valeur ajoutée de l'ensemble des secteurs. Elles représentent 15 % des entreprises ► **figure 2**.

La très grande majorité des entreprises de la construction n'ont qu'une seule **unité légale** : elles sont **mono-unité légale**. Seulement 3,0 % (16 000 entreprises) sont organisées en **groupe** de sociétés. Bien que minoritaires en nombre, le poids de ces entreprises est prépondérant : elles emploient 51 % des salariés en ETP, réalisent 54 % de la VA, 57 % de l'investissement, 58 % du chiffre d'affaires.

La construction comprend quatre sous-secteurs : la **promotion immobilière**, la construction de bâtiments résidentiels et non résidentiels, le génie civil (ouvrages d'infrastructures : routes, réseaux, etc.) et les travaux de construction spécialisés (préparation de sites, travaux d'installation électrique, plomberie, travaux de finition : menuiserie, peinture, etc.). En 2021, les travaux spécialisés réalisent 69 % de la VA de la construction, le génie civil 17 %, la construction de bâtiments résidentiels et non résidentiels 7 % et la promotion immobilière 7 %. Les travaux spécialisés emploient 74 % des salariés, le génie

civil 15 %, la construction de bâtiments 8 %, la promotion immobilière 3 %.

La quasi-totalité des entreprises de la construction sont des microentreprises (MIC) ou des PME ► **figure 3**. Elles regroupent 69 % des salariés des entreprises de la construction. La part des salariés des entreprises de taille intermédiaire (ETI) est de 12 %, celle des grandes entreprises 19 %. La répartition de la valeur ajoutée est proche de la structure de l'emploi salarié : 65 % de la valeur ajoutée est réalisée par les MIC et les PME, 13 % par les ETI et 22 % par des grandes entreprises (GE).

L'intensité capitalistique de la construction reste globalement faible : ses immobilisations corporelles (terrains, bâtiments, machines et matériel) s'élèvent en 2021 à 74 000 euros par salarié (ETP), soit 35 % de l'actif moyen des entreprises ► **figure 4**. À l'intérieur de la construction la situation est contrastée : l'intensité capitalistique des travaux spécialisés est faible (41 200 euros) ; elle est proche de l'actif moyen (60 900 euros) pour la construction en entier de bâtiments ; elle est en revanche plus élevée pour le génie civil et surtout la promotion immobilière (180 800 euros et 363 800 euros). Cela s'explique par la nature des travaux réalisés, qui requièrent plus ou moins de moyens de production.

De même, le taux d'investissement et le taux de marge sont plus faibles pour la construction que pour l'ensemble des entreprises (respectivement 12 % contre 21 % et 21 % contre 30 %). Comme pour l'intensité capitalistique, le génie civil affiche un taux d'investissement plus élevé (22 %). Enfin, seul le taux de marge de la promotion immobilière (49 %) se démarque du taux de l'ensemble de la construction (21 %). ●

► Définitions

L'activité de **construction** est essentiellement une activité de mise en œuvre ou d'installation sur le chantier du client et qui concerne aussi bien les travaux neufs que la rénovation, la réparation ou la maintenance. Ces industries correspondent à la section F de la NAF Rév. 2.

La **promotion immobilière** consiste à réunir les moyens juridiques, financiers, techniques et humains nécessaires à la réalisation de projets immobiliers destinés ultérieurement à la vente.

Entreprise, micro-entrepreneur, valeur ajoutée (VA), unité légale, mono-unité légale, groupe : voir *Glossaire*.

► 1. Nombre d'entreprises dans la construction en 2021

en milliers

Secteur d'activité de la construction	Nombre d'entreprises	Nombre d'unités légales ¹	Dont entreprises « mono-unité légale »	Hors régime fiscal de la micro-entreprise et micro-entrepreneurs		
				Nombre d'entreprises	Nombre d'unités légales ¹	Dont entreprises « mono-unité légale »
Promotion immobilière	26,2	45,7	24,2	26,2	45,7	24,2
Construction de bâtiments	26,1	29,8	24,8	23,7	27,3	22,4
Génie civil	4,6	8,1	3,9	4,2	7,7	3,5
Travaux spécialisés	473,4	495,3	461,4	312,7	334,6	300,7
Ensemble de la construction	530,3	578,9	514,3	366,7	415,4	350,8
Poids de la construction² (en %)	14,5	14,7	14,5	15,2	15,4	15,2

1 Constituant les entreprises de la construction.

2 Dans l'ensemble des secteurs principalement marchands non agricoles et non financiers.

Champ : France, entreprises du secteur de la construction.

Source : Insee, Ésane 2021 (données individuelles).

► 2. Chiffres clés des entreprises de la construction en 2021

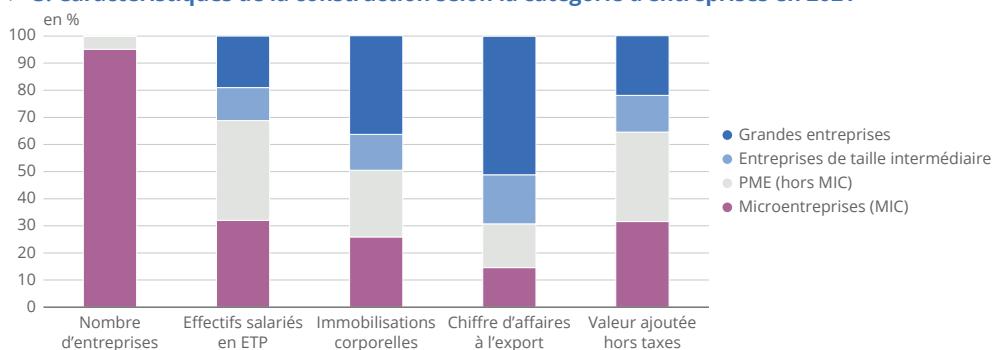
Secteur d'activité de la construction	Salariés (en milliers d'ETP)	Chiffre d'affaires hors taxes	Chiffre d'affaires à l'export	Valeur ajoutée hors taxes	Investissements corporels
					(en milliards d'euros)
Promotion immobilière	47,2	46,7	0,5	7,8	1,8
Construction de bâtiments	121,0	35,0	0,5	8,4	0,9
Génie civil	243,9	61,2	3,3	19,6	4,2
Travaux spécialisés	1 160,4	216,9	4,1	78,6	7,0
Ensemble de la construction	1 572,5	359,8	8,4	114,4	13,9
Poids de la construction¹ (en %)	11,4	8,7	1,1	9,7	5,6

1 Dans l'ensemble des secteurs principalement marchands non agricoles et non financiers.

Champ : France, entreprises du secteur de la construction.

Source : Insee, Ésane 2021.

► 3. Caractéristiques de la construction selon la catégorie d'entreprises en 2021



ETP : équivalent temps plein.

Champ : France, entreprises du secteur de la construction.

Source : Insee, Ésane 2021.

► 4. Ratios économiques et financiers des entreprises dans la construction en 2021

en %

Secteur d'activité de la construction	Taux d'exportation	Taux de valeur ajoutée	Intensité capitalistique (en milliers d'euros par ETP)	Taux d'investissement	Taux de marge
Promotion immobilière	1,0	16,7	363,8	23,0	49,2
Construction de bâtiments	1,5	24,1	60,9	10,7	14,1
Génie civil	5,4	32,1	180,8	21,6	18,2
Travaux spécialisés	1,9	36,2	41,2	8,9	19,8
Ensemble de la construction	2,3	31,8	74,0	12,2	21,1
Ensemble des entreprises principalement marchandes non agricoles et non financières	18,8	28,5	214,6	21,1	29,9

ETP : équivalent temps plein.

Champ : France, entreprises du secteur de la construction.

Source : Insee, Ésane 2021.

► 5. Nombre d'entreprises dans la construction en 2020

en milliers

Secteur d'activité de la construction	Nombre d'entreprises	Nombre d'unités légales ¹	Dont entreprises « mono-unité légale »	Hors régime fiscal de la micro-entreprise et micro-entrepreneurs		
				Nombre d'entreprises	Nombre d'unités légales ¹	Dont entreprises « mono-unité légale »
Promotion immobilière	24,8	43,2	22,9	24,8	43,2	22,8
Construction de bâtiments	24,8	28,4	23,5	22,3	26,0	21,1
Génie civil	4,3	7,6	3,6	3,9	7,3	3,3
Travaux spécialisés	449,4	470,9	437,5	310,4	331,9	298,6
Ensemble de la construction	503,2	550,1	487,5	361,5	408,4	345,8
Poids de la construction² (en %)	14,5	14,7	14,6	15,3	15,4	15,3

1 Constituant les entreprises de la construction.

2 Dans l'ensemble des secteurs principalement marchands non agricoles et non financiers.

Champ : France, entreprises du secteur de la construction.

Source : Insee, Ésane 2021 (données individuelles).

► 6. Chiffres clés des entreprises de la construction en 2020

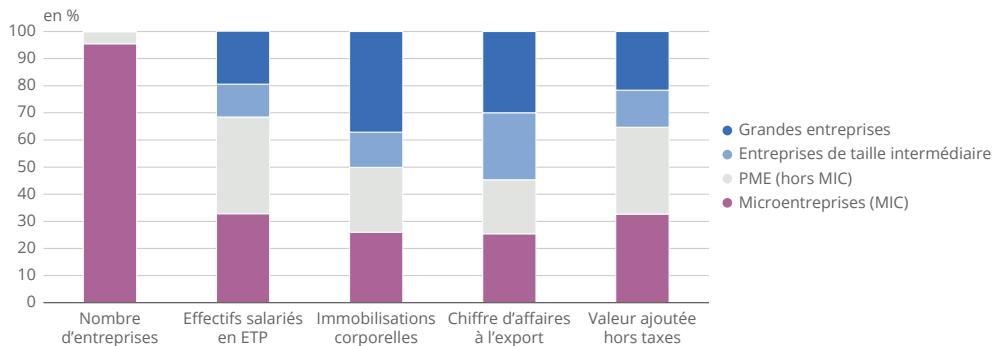
Secteur d'activité de la construction	Salariés (en milliers d'ETP)	Chiffre d'affaires hors taxes	Chiffre d'affaires à l'export	Valeur ajoutée hors taxes	Investissements corporels	
					(en milliards d'euros)	
Promotion immobilière	41,8	38,7	0,5	7,0	1,4	
Construction de bâtiments	107,5	30,6	0,6	7,3	0,7	
Génie civil	220,6	52,3	1,7	17,3	3,1	
Travaux spécialisés	1 020,7	186,3	3,8	68,5	6,0	
Ensemble de la construction	1 390,5	307,9	6,6	100,1	11,1	
Poids de la construction¹ (en %)	10,9	8,4	1,0	9,7	5,3	

1 Dans l'ensemble des secteurs principalement marchands non agricoles et non financiers.

Champ : France, entreprises du secteur de la construction.

Source : Insee, Ésane 2021.

► 7. Caractéristiques de la construction selon la catégorie d'entreprises en 2020



ETP : équivalent temps plein.

Champ : France, entreprises du secteur de la construction.

Source : Insee, Ésane 2021.

► 8. Ratios économiques et financiers des entreprises dans la construction en 2020

en %

Secteur d'activité de la construction	Taux d'exportation	Taux de valeur ajoutée	Intensité capitalistique (en milliers d'euros par ETP)	Taux d'investissement	Taux de marge
Promotion immobilière	1,2	18,2	398,3	19,7	48,2
Construction de bâtiments	1,9	23,9	61,5	9,2	9,2
Génie civil	3,3	33,1	185,4	17,9	15,6
Travaux spécialisés	2,0	36,8	43,3	8,7	17,6
Ensemble de la construction	2,1	32,5	77,9	11,1	18,8
Ensemble des entreprises	17,9	28,4	223,4	20,4	24,6

ETP : équivalent temps plein.

Champ : France, entreprises du secteur de la construction.

Source : Insee, Ésane 2021.